

PÔLE DES LABORATOIRES BOIS



RAPPORT D'ESSAIS

N° 404 / 07 / 130 / 6 du 29/01/08

Acoustique

**Essais concernant un
plancher béton avec
isolation rapportée**

**ROCKWOOL France S.A.S.
111 Rue du Château des Rentiers
75013 PARIS**

Ce document comporte 8 pages.

La reproduction de ce rapport d'essais n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Ce rapport d'essais atteste des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais mais ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas un certificat de qualification au sens de la loi du 3 Juin 1994.

L'échantillon est conservé par le Laboratoire 1 mois après la date d'émission du rapport d'essais.

L'accréditation COFRAC atteste uniquement de la compétence du laboratoire pour les essais couverts par l'accréditation.

Physique



Siège social

10, avenue de Saint-Mandé
75012 Paris
Tél +33 (0)1 40 19 49 19
Fax +33 (0)1 43 40 85 65

Bordeaux

Allée de Boutaut - BP 227
33028 Bordeaux Cedex
Tél +33 (0)5 56 43 63 00
Fax +33 (0)5 56 43 64 80

www.fcba.fr

Siret 775 680 903 00017

APE 731 Z

Code TVA CEE : FR 14 775 680 903

Institut technologique FCBA : Forêt, Cellulose, Bois - construction, Ameublement

1 – OBJET

Mesurage de l'indice d'affaiblissement acoustique R d'un plancher béton avec isolation rapportée.

2 – ECHANTILLON TESTE

Demandeur : ROCKWOOL France S.A.S.
 Fabricant de l'isolant : ROCKWOOL France S.A.S.
 Référence de l'isolant : ROCKFEU REI 120
 Référence de l'échantillon du laboratoire : 225_2
 Date d'arrivée de l'échantillon : 14/05/07
 Date de l'essai : 10/07/07

3 – TEXTES DE REFERENCE

Normes	Intitulés	Versions
NF EN ISO 140-1	Mesurage de l'isolement acoustique des immeubles et des éléments de construction. <i>Partie 1 : spécifications relatives aux laboratoires sans transmissions latérales</i>	Déc-97
NF EN 20140-2	Mesurage de l'isolement acoustique des immeubles et des éléments de construction. <i>Partie 2 : détermination, vérification et application des données de fidélités</i>	Nov-93
NF EN ISO 140-3	Mesurage de l'isolement acoustique des immeubles et des éléments de construction. <i>Partie 3 : Mesurage en laboratoire de l'affaiblissement des bruits aériens par les éléments de la construction</i>	Août-95
NF EN ISO 717-1	Evaluation de l'isolement acoustique des immeubles et des éléments de construction. <i>Partie 1 : isolement aux bruits aériens</i>	Août-97

Fait à Bordeaux, le 29/01/08

Le Technicien chargé des essais
M. SCRIMALI



Le Responsable Technique
M-L. TEXIER



4 – RESULTATS D'ESSAI

4-1 Descriptif du produit testé

4-1-1 Composition

Complexe constitué :

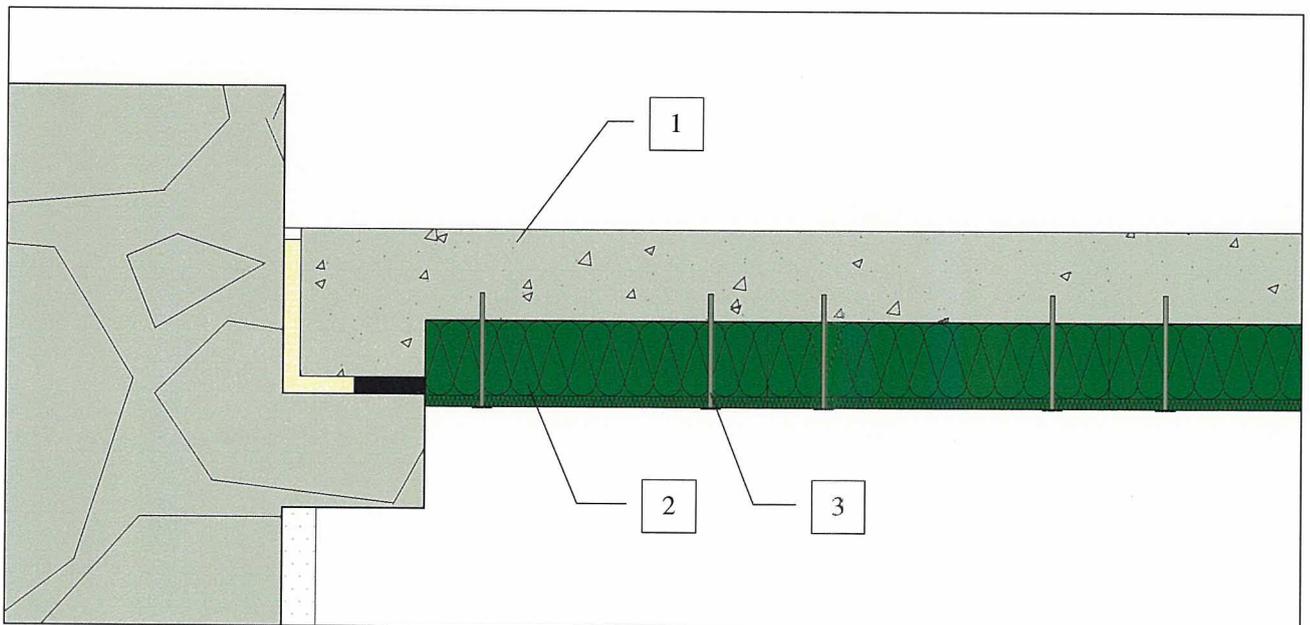
- D'un plancher support en béton d'épaisseur 160 mm et de masse surfacique environ 370 kg/m².
- De panneaux en laine de roche bi-densité de référence ROCKFEU REI 120 de dimensions 1200 × 600 mm, d'épaisseur 150 mm et composé :
 - D'une première couche d'épaisseur 15 mm et de masse volumique 110 kg/m³
 - D'une deuxième couche d'épaisseur 135 mm et de masse volumique 60 kg/m³.

4-1-2 Mise en œuvre

Les panneaux en laine de roche sont présentés par le dessous face dense apparente puis fixés mécaniquement dans le plancher support à l'aide de chevilles métalliques à frapper de longueur 200 mm et de diamètre 8 mm à raison de 6 chevilles par panneau.

La mise en œuvre de l'isolant a été réalisé par le FCBA le 09/07/07.

4-1-3 Schéma de principe



Légende :

- 1) Dalle béton 160 mm
- 2) Panneaux isolant ROCKFEU REI 120 150 mm
- 3) Chevilles

4-3 Indice d'affaiblissement acoustique R

Demandeur : ROCKWOOL France S.A.S.

Fabricant de l'isolant : ROCKWOOL France S.A.S.

Référence de l'isolant : ROCKFEU REI 120

Epaisseur de l'isolant : 150 mm

Epaisseur du plancher support : 160 mm

Date de l'essai : 10/07/2007

N° Echantillon : 225_2

Volume salle de réception : 56 m³

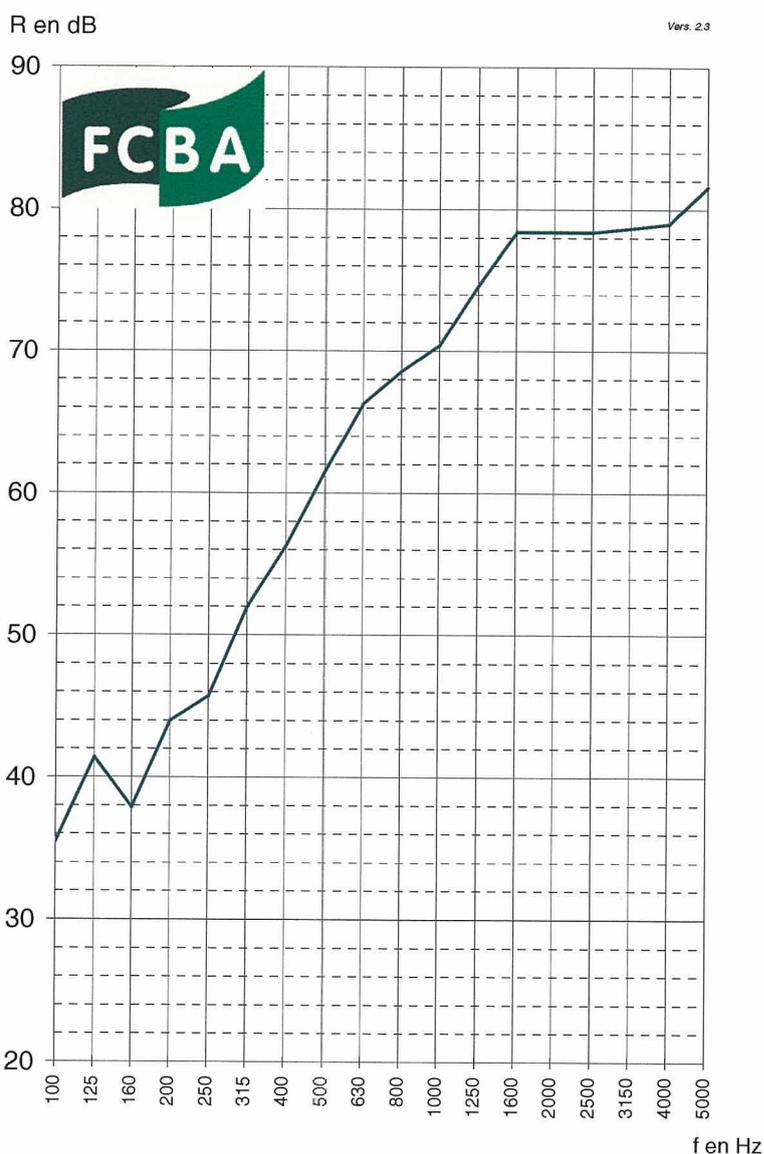
Surface testée : 15.2 m²

Température de l'air en salle de réception : 22.3 °C

Humidité relative en salle de réception : 50.3 %

Fréquence (Hz)	R (dB)
100	35.5
125	41.4
160	37.9
200	44
250	45.7
315	52
400	56.3
500	61.5
630	66.3
800	68.6
1000	70.4
1250	74.6
1600	78.4
2000	78.4
2500	78.4
3150	78.7
4000	79
5000	81.6

R_w (C ; C_{tr})	59 (-3 ; -8) dB
R_A	56 dB
R_{A,tr}	51 dB



ANNEXE 1 / INDICE D'AFFAIBLISSEMENT ACOUSTIQUE DU PLANCHER SUPPORT

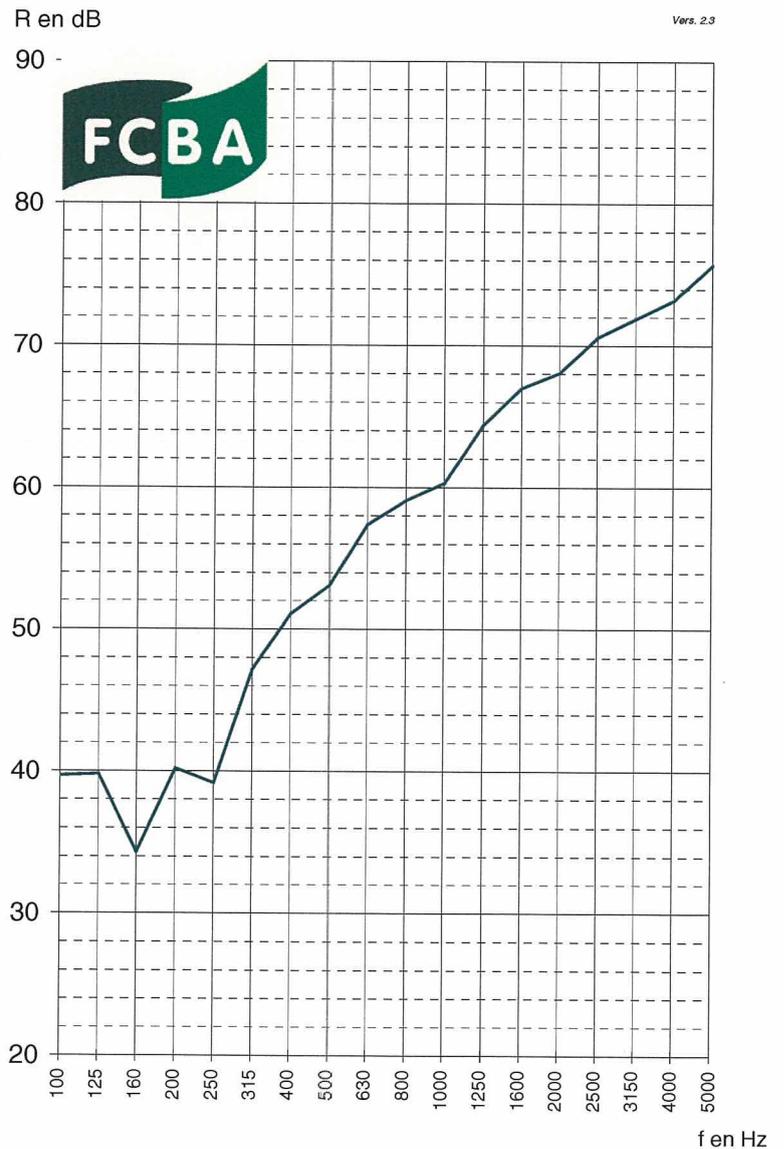
Composition : Plancher béton de 160 mm

Date de l'essai : 11/07/2007
 N° Echantillon : 225_1
 Volume salle de réception : 62 m³
 Surface testée : 19.2 m²
 Température de l'air en salle de réception : 22.3 °C
 Humidité relative en salle de réception : 53.2 %

Fréquence (Hz)	R (dB)
100	39.7 *
125	39.8 *
160	34.3
200	40.2
250	39.2
315	47.2 *
400	51.1 *
500	53.1
630	57.4 *
800	59.1
1000	60.3
1250	64.4
1600	67
2000	68.1
2500	70.6
3150	71.9
4000	73.2
5000	75.7

$R_w (C ; C_{tr}) \geq$	55 (-3 ; -7) dB
$R_A \geq$	52 dB
$R_{A,tr} \geq$	48 dB

(*) : limites de poste



ANNEXE 2 / MODE OPERATOIRE

□ **Mesures préliminaires**

- Calibration de la chaîne de mesure au moyen d'un calibreur positionné sur chacun des microphones équipant les cellules d'émission et de réception.
- Relevés de température et d'hygrométrie dans les deux cellules d'essais.

□ **Acquisition des données**

- Mesure des niveaux de pression L1 et L2 : Deux enceintes placées en salle d'émission sont alimentées simultanément par deux générateurs de bruit rose indépendants. Les niveaux de pressions sont mesurés simultanément en émission et réception en procédant à une intégration spatio-temporelle pendant 64 secondes, les bras rotatifs tournant à une vitesse de 1 tour / 32s.
- Mesure du bruit de fond en réception : Le niveau de bruit de fond est mesuré en salle de réception en procédant à une intégration spatio-temporelle pendant 32 secondes, le bras rotatif tournant à une vitesse de 1 tour / 32s.
- Mesure des durées de réverbérations en réception : Une enceinte de coin est alimentée par un générateur de bruit rose en salle de réception. Les mesures s'effectuent en 3 positions fixes (espacées de 120°) déterminées par les 3 cames du bras rotatif. 2 acquisitions sont effectuées pour chaque position. Les durées de réverbération sont obtenues en moyennant ces 6 mesures.

□ **Transfert des données**

Les résultats sont enregistrés puis importés vers les fichiers de calculs.

ANNEXE 3 / LISTE DU MATERIEL DE MESURE

Mesure des niveaux de pression acoustique

Microphones Brüel & Kjaer type 4166 et 4943
Préamplificateurs Brüel & Kjaer type 2639 et 2669
Support de microphone tournant Brüel & Kjaer type 3923
Analyseur temps réel OROS OR-25
Analyseur temps réel B&K type 2144

Chaîne d'émission de bruit

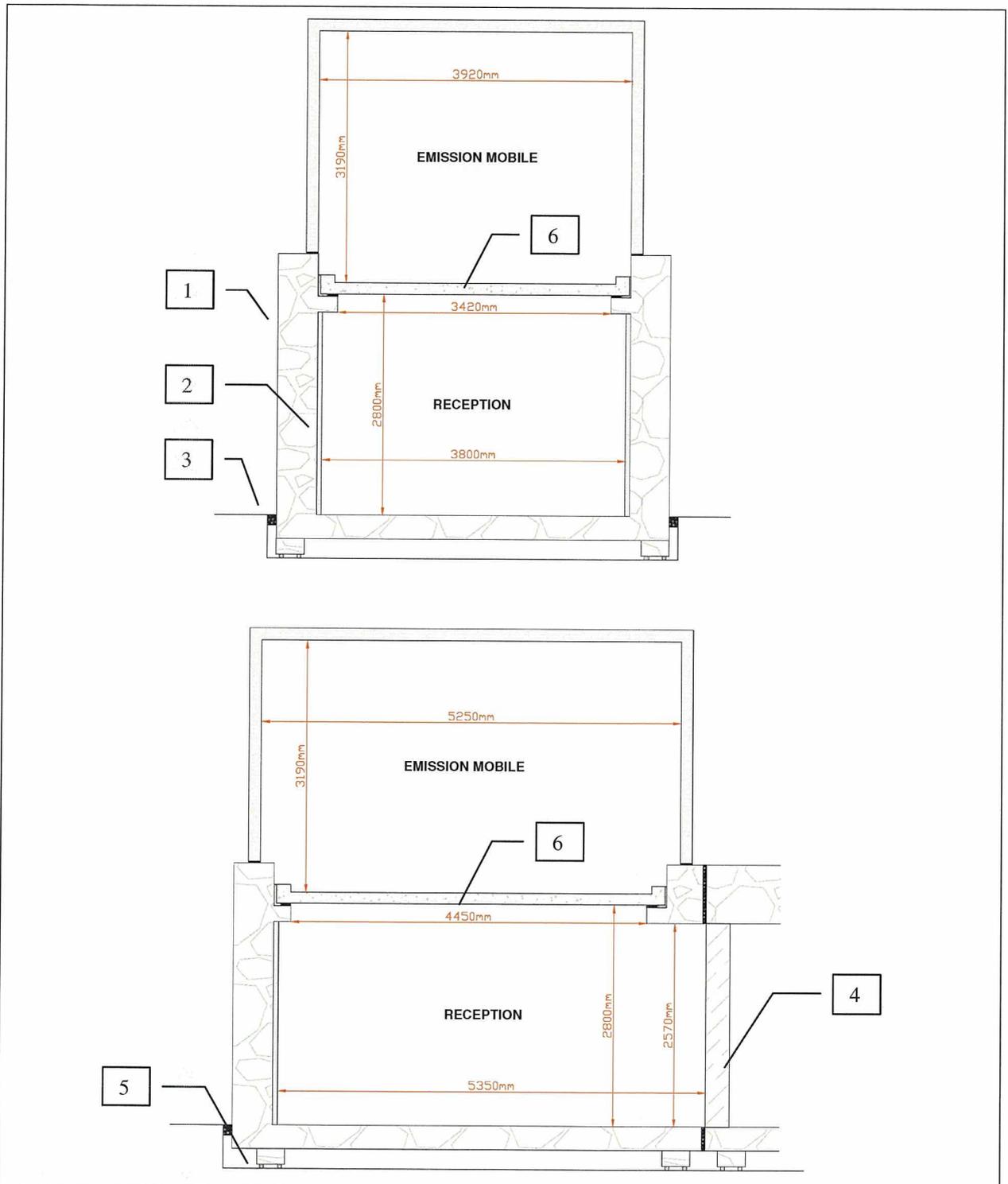
Amplificateur CROWM 3600 VZ
Enceintes APG DS15S, Enceintes de coin CTBA
Générateur de bruit rose B&K type 1405
Générateur de bruit rose Ivie IE-20B
Machine à choc Brüel & Kjaer type 3204

Logiciels d'acquisition et de traitements des données

Logiciel d'Acoustique du Bâtiment B&K type 5305 Vers. 3.0
Logiciel d'Acoustique du Bâtiment OR-BATI (MVI Technologie) Vers. 1.01
Logiciel CTBA traitement des données et édition des rapports d'essais

Autre

Calibreur Brüel & Kjaer type 4231.

ANNEXE 4 / PLAN DU POSTE D'ESSAIS


POSTE BLEU	1	Béton e= 500 mm	4	Cloison
	2	Doublage e= 40 mm	5	Boîtes à ressorts
	3	Béton e= 300 mm	6	Dalle de béton e=140 mm S = 16 m ²